Projet EC-SM « Approche d'Economie Circulaire pour la Conservation de l'Agro-biodiversité dans la région du Souss Massa au Maroc

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Avis de report

Date : 17/04/2018

Réf : IC -01/04/2018

Pays : Maroc

Description de la mission : Mission d'élaboration d'un document stratégique de recadrage des activités du projet EC-SM « Approche d'Economie Circulaire pour la Conservation de l'Agro-biodiversité dans la région du Souss Massa au Maroc.

Durée de la mission : **20 jours ouvrables.**

Lieu : Région de Sous-Massa.

1. CONTEXTE

Le Projet EC-SM « Approche d'Economie Circulaire pour la Conservation de l'Agro-biodiversité dans la région du Souss Massa au Maroc » s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Gouvernement du Maroc par le biais de l'Agence pour le développement Agricole (ADA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec l'appui de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

L'objectif du projet est de conserver l'écosystème Arganier d'importance internationale dans la région du Souss Massa (SM) à travers le paiement des services éco systémiques et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité qui y est associée. Le projet agit à travers de 4 composantes interconnectées. La composante 1, concerne la création d'un environnement habilitant pour l'introduction des PSE au Maroc en adressant les changements institutionnels, politiques et légaux nécessaires à la mise en place et le pilotage d'un tel mécanisme dans le SMD. A travers la composante 2, le projet renforce les capacités techniques pour la mise en œuvre de modèles PSE dans le SMD et prépare ainsi le terrain pour une réplication nationale des concepts et des outils PSE via la dissémination des leçons apprises et l'échange d'expériences avec d'autres projets et programmes. Les activités de la composante 3 permettent de promouvoir une production organique, durable et respectueuse de la biodiversité via un schéma de labellisation et de commercialisation adaptées aux produits de l'écosystème Arganier. En capitalisant sur les 3 premières composantes, le projet

entame ensuite un investissement pilote de type PSE à travers la Composante 4 en tant que moyen de promotion, de conservation et d'exploitation durable de la biodiversité et les services écosystémiques qui y sont associés dans l'écosystème Arganier.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

La réunion du Comité de pilotage (COPIL) du projet EC-SM de février 2018 a recommandé de recruter un consultant pour l'élaboration d'un document stratégique de recadrage des activités du projet, visant notamment la réorientation technique et conceptuelle des Paiements pour services ecosystémiques (PSE) proposés par le projet, afin de mettre en place des modèles et mécanismes pilotes de PSE en vue de la préservation de l'agro-biodiversité de l'écosystème Arganier. Le consultant devra s'appuyer sur les résultats d'un atelier de concertation regroupant les parties prenantes et les bénéficiaires clés. Le document devra recentrer les activités sur les objectifs du document projet.

Cette recommandation a été formulée suite à la Revue à mi-parcours du projet ainsi qu'une mission du Conseiller technique régional PNUD-FEM (CTR/RTA) qui se sont déroulés avant le COPIL.

La présente mission est initiée par le Programme des Nations Unies pour le Développement comme agence de mise en œuvre du FEM.

3. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

- Mission 1 d'une durée d'une semaine :

    a. Préparation, examen des documents du projet et entretiens à distance avec quelques acteurs clés (CNP, DRA/DNP, ADA, ANDZOA, PNUD Maroc, CTR/RTA PNUD-FEM, etc.). Les documents de projet à consulter sont notamment : le Document du projet et son cadre logique, les rapports annuels, les rapports techniques et présentations du projet et des bureaux d'études venant en appui, les PIR et Tracking Tools du GEF, le rapport de la Revue à mi parcours, et le rapport de la mission du CTR/RTA.
    b. Au terme de cette mission, un projet de rapport préliminaire de 20 pages maximum sera fourni et doit comporter :
        - Un survol des SE et PSE existant dans un tel écosystème semi-naturel de forêt ouverte semi-aride, parcours et champs agricoles, visant notamment la conservation de la biodiversité ;
        - Une analyse préliminaire des PSE actuellement proposés par le projet, avec chaine logique / diagramme pour chacun si possible ;
        - Une proposition préliminaire pour des PSE potentiels nouveaux ou réorientés/redéfinis si besoin existe, avec chaine logique / diagramme pour chacun ;
        - Une proposition d'agenda pour les ateliers technique et de consultation ;
        - Un plan de mission.

- Mission 2 de terrain dans les différents sites d'interventions dans la région de Souss-Massa, pour une durée de deux jours. Un programme de sites à visiter sera préparé avec le CNP et concernera les projets en cours ainsi que d'autres projets potentiels identifiés lors de la mission 1.

- Mission 3 en salle à Agadir/Souss-Massa: Co-animation d'ateliers pour le recadrage des activités du projet en tant qu'expert principal PSE lié à la biodiversité :
    a. 2 jours d'atelier technique en équipe restreinte
    b. 1 jour d'atelier de consultation en groupe élargi de parties prenantes

c. 1 jour d'atelier technique en équipe restreinte (consolidation des chaines logiques, réorientation budgétaire et des sites d'interventions, restitution des conclusions de la mission) ;

- Mission 4 de bureau : préparation du rapport complet stratégique de réorientation technique/conceptuelle du projet et stratégie de sortie du projet (30 pages maximum) :
  1 semaine pour la préparation d'un rapport complet provisoire ; ce rapport intégrera des analyses et recherches additionnelles nécessaires, les résultats de la mission de terrain et des ateliers et échanges avec les acteurs clés, et présentera des recommandations sur chaque enjeux – conceptualisation des SE/PSE de leurs chaines logiques, viabilité, sites d'interventions, implications budgétaires, etc.
  a. 1 semaine pour révision et finalisation du rapport suite à des commentaires reçus.

Le programme et le planning de déroulement final de la mission seront élaborés par le consultant en consultation avec les acteurs du projet.
La liste des acteurs clés à inviter aux ateliers comportera les membres des comités national et provincial : PNUD Maroc, PNUD/FEM, Direction nationale du projet/DRA, ADA, ANDZOA, ABH, DRA, ORMVASM, délégation tourisme, HCEFLCD/DREFSO, RARBA, FIMARGANE, RDTR, Association régionale des apiculteurs SM, etc.

Le rapport ne sera définitivement accepté qu'après validation par l'équipe du Projet EC-SM, la Direction Nationale de Project, le bureau du PNUD Maroc et le CTR/RTA PNUD/FEM.
Les frais de la mission afférent au transport sur le terrain et à l'organisation des ateliers sont à la charge du projet EC-SM.

4. MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE GOUVERNANCE DE LA MISSION

Le Bureau du PNUD Maroc à Rabat est le point opérationnel principal pour cette mission. Il sera responsable de se concerter avec l'équipe du projet EC-SM pour assurer la tenue de l'atelier avec les parties prenantes et la coordination avec le Gouvernement. L'agenda et le planning finaux seront convenus d'un commun accord entre le consultant, le Bureau du PNUD Maroc et l'équipe du projet PEC-SM, en consultation avec le Gouvernement/DNP et le CTR/RTA PNUD-FEM. Ces parties recevront la version provisoire du rapport de la mission et fourniront des commentaires avant son achèvement.

5. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES

La durée de cette mission est de 21 jours ouvrable. Elle aura lieu de préférence courant du mois d'avril 2018.

Une mise à jour réaliste du calendrier sera effectuée juste après le recrutement du consultant.

Livrables	Délai de remise
Mission 1 : Rapport préliminaire	**5 jours après signature du contrat**
Mission 2 : Rapport visite des sites d'interventions	**2 jours après la visite de terrain**
Mission 3 : Présentations ppt pour les ateliers techniques et de concertation	**2 jours avant la date des ateliers**
Mission 4 : Rapport complet stratégique/Stratégie de sortie du projet	**21 jours après signature du contrat**

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant sera indépendant tant du processus politique que de la réalisation et gestion d'appui au projet. Il ne devra pas avoir été engagé dans les activités du projet, ou responsable dans des rôles de prise de décisions pour la conception, la mise en œuvre ou le suivi du projet.

Le consultant sera impartial et présentera une prestation d'assistance compréhensive et équilibrée prenant compte des forces et des faiblesses du projet. Le consultant devra être bien informé des politiques et stratégies appropriées du FEM.

Le consultant doit avoir une expérience avérée en matière de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et de conservation de la biodiversité.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/maitrise scientifique) dans le domaine de l'environnement, écologie, gestion des ressources naturelles, ou similaire;
- 5 ans au moins d'expérience internationale reconnue dans le domaine (projets, recherche,) de la conservation de la biodiversité liée aux Paiements pour les Services Ecosystèmiques ;
- Une participation précédente et compréhension des procédures, stratégies et projets du PNUD et-ou FEM constituent des avantages ;
- Disposer d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise de la langue française suffisante pour comprendre des documents et des discussions en atelier.

7. SOUMISSION DES OFFRES

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillant l'approche proposées pour la réalisation de la mission, les livrables et un planning détaillant les tâches à réaliser ;

- Formulaire P11 du/de la consultant(e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la consultation (Selon Annexe 3- P11 modified for SCs and ICs)

- Liste de références similaires.

- Lettre d'intérêt et de disponibilité (selon modèle en annexe II)

L'offre financière :

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc). Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

NB : La devise de l'offre :

- **Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou**
- **Dollar des Etats-Unis ou**

- **Euro**

Conditions de conversion des devises :
Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions : Le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions ;

Les consultants régies par la loi marocaines sont tenus de faire leur soumission en monnaie locale (MAD).

8. MODALITES DE PAIEMENTS :

Les paiements seront effectués en deux tranches selon les modalités suivantes :

- 1ère tranche : 40 % à la réception et validation des livrables de la mission 1 et 2

- 2ème tranche : 60% à la réception et validation du livrable de la mission 3 & 4

9. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :

Le/La consultant/e sera évalué/e en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

Phase 1 : Evaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères de l'évaluation technique	**Points**
- Note méthodologie proposée *- Simple : 20 points* *- Améliorée : 50 points* *- Non conforme : 0 points*	**50**
- Chronogramme proposé *En adéquation avec les délais de réalisation : 10 points* *Non-respect des délais : 0 points*	**10**
Profil du candidat - **Formation académique :** Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/maitrise scientifique) dans le domaine de l'environnement, écologie, gestion des ressources naturelles, ou similaire	**10**
- **Expérience internationale** dans le domaine de la conservation de la biodiversité : • **< 5 ans : 0 points** • **5 ans- 10 ans : 10 points** • **> 10 ans : 15 points**	**15**
- **Expérience internationale** dans le domaine des Paiements pour les Services Ecosystémiques : - 2 points par référence similaires incluant ouvrages et articles	**10**

scientifiques. Minimum 2 références / Maximum 5)	
Une participation précédente et compréhension des procédures, stratégies et projets du PNUD et-ou FEM constituent des avantages.	**5**
Total	**100**

Améliorée *: Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;*
Simple *: Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ;*
Non conforme *: Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDR.*

Le candidat qui recevra la notation technique et financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0{,}7 * T + 0{,}3 * F$$

1. Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale « N» la plus élevée. **DEPOTS DES OFFRES**

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, au plus tard, **le 03 mai 2018 à 16h00 GMT+1 (Heure de Rabat)** à l'adresse suivante : Avenue Ahmed Belafrej, 13, Souissi, Rabat ou par email à

procurement.morocco@undp.org, en spécifiant dans l'objet : « **IC 01-04-2018- Mission d'élaboration d'un document stratégique de recadrage des activités du projet EC-SM « Approche d'Economie Circulaire pour la Conservation de l'Agro-biodiversité dans la région du Souss Massa au Maroc**».

2. ANNEXES

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière

Annexe 3- P11 modified for SCs and ICs